

Célia Houdart

# Carrare

*P.O.L*

33, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6<sup>e</sup>

Au comptoir d'un café qui venait de changer de propriétaire, Marian demanda un expresso et un croissant fourré à la confiture d'abricots. Les mains qui se tendaient pour dire bonjour et le mouvement des tasses et des verres d'eau faisaient glisser des formes floues sur l'inox dépoli. Marian prit ensuite la direction du nord de la ville. Des rues distribuées en étoile autour de la piazza dei Cavalieri affluaient des étudiants. Jeans étroits. Cheveux plaqués sur le front ou retravaillés au gel devant un miroir. Les cyclistes faisaient des écarts pour ne pas déranger les couples qui marchaient côte à côte en se tenant par la taille.

Le tribunal était un bâtiment des années 1930 à la façade monumentale percée, dans le sens de la hauteur, de trois ouvertures rectangulaires surmontées d'une loggia. Devant l'entrée se tenaient deux carabiniers dont l'un était un très jeune homme. Dans l'escalier un greffier s'appliquait à rajuster, la main enfouie à l'intérieur du bras de sa veste, la manche de sa chemise qui tire-bouchonnait.

Marian entra dans son bureau, une petite pièce aux murs peints en gris clair. Elle retira les fleurs fanées d'une azalée rose qu'elle fit tomber en pluie dans une corbeille à papiers, tout en pensant aux phrases qu'elle allait devoir prononcer lors de la deuxième journée d'audience. Elle ôta son imperméable et enfila sa robe par-dessus ses vêtements de ville.

Le hall du tribunal résonnait déjà de voix dont l'écho se répercutait dans l'escalier. Marian glissa des dossiers dans une serviette en cuir noir. Puis elle promena son regard autour d'elle à la recherche d'une bague. Une aigüe-marine qui avait appar-

tenu autrefois à sa mère. Elle la portait à l'annulaire de la main droite et avait pris l'habitude de la faire pivoter avec le pouce car l'anneau était un peu trop large pour son doigt. Elle chercha entre des livres, souleva des range-documents. Il n'y avait rien. Elle se dit que sans cette bague au moment de parler elle buterait sur chaque mot.

Une fourgonnette s'arrêta à l'aplomb des premières marches de l'escalier du tribunal. Un homme équipé d'un gilet pare-balles descendit par la porte arrière en serrant le bras d'un autre homme d'une quarantaine d'années, brun et mince. À cause de leur taille, ils durent se baisser et ils marquèrent tous deux un temps d'arrêt parce que le soleil les éblouissait. Au même moment, le conducteur fit claquer la porte de la cabine. Il s'approcha du jeune carabinière qui se tenait à l'entrée du tribunal, et lui remit une feuille bleu pâle protégée par une pochette en plastique dans laquelle était glissé un stylo bille. Pendant que le jeune

homme signalait de ses initiales le document, l'autre carabinier demanda à l'homme mince de lui tendre ses poignets qu'enserraient des menottes. Le carabinier posa ses mains ouvertes en forme de pinces sur les bracelets d'acier qu'il fit glisser doucement vers lui. Il inspecta la serrure et les points qui supportaient le plus de tension. Le scintillement du métal le gênait. Il dut cligner des yeux pour bien voir. Puis les deux carabiniers se placèrent de part et d'autre de l'homme mince en le tenant par le bras. Le plus âgé lança un ordre d'un ton un peu sec avec une pointe d'accent napolitain en désignant du menton l'escalier qui se trouvait devant eux.

Ils entrèrent dans un hall immense traversé de rais de lumière. Les trois hommes portaient des chaussures à semelles en élastomère. On ne les entendait pas se déplacer. Leur progression dans les espaces du tribunal avait quelque chose de fantomatique. L'homme mince était vêtu d'une veste noire à laquelle il manquait des boutons, d'une chemise blanche et d'un pantalon gris cendre dans lequel il flottait un peu.

Dans le couloir, des jurés, pourtant déjà familiers des lieux mais qu'une nouvelle signalétique désorientait, vérifiaient sur leur convocation qu'ils ne s'étaient pas trompés d'aile de bâtiment.

Les portes de la salle d'audience étaient ouvertes à deux battants. Les carabiniers installèrent l'homme mince sur une chaise que surélevait légèrement une estrade. De là où il était, il voyait toute la salle. Il se dit qu'il y avait beaucoup moins de monde que la veille. Sur sa droite contre le mur étaient alignées des banquettes dont le skaï distendu formait une suite d'étranges cratères mous.

Trois ans plus tôt, le préfet de la province de Pise passait ses vacances avec son épouse, au début du mois de juillet, dans une villa de location sur l'île d'Elbe. C'était l'heure de la sieste. Sa femme lisait au bord de la piscine. Une grande serviette de bain rouge séchait sur le plongeoir. Lui dormait dans sa chambre, allongé sur son lit. Un homme était entré par la baie vitrée du salon qui était restée entrouverte. Il avait vidé les tiroirs d'une commode, pris des foulards de marque et un appareil photo Olympus. Le bruit que fit en tombant sur le carrelage le cache de l'objectif avait réveillé le préfet. Il s'était redressé sur son lit. Il avait appelé



sa femme, mais comme la piscine se trouvait à l'autre bout du jardin, elle n'avait rien entendu. Quand l'homme avait aperçu la silhouette du préfet à contre-jour, il avait tiré trois fois dans sa direction et s'était enfui en escaladant le portail métallique.

On avait pu déduire son trajet grâce à un réseau de fins tuyaux noirs déterrés, qui montraient que l'homme s'était pris les pieds dans l'arrosage automatique à deux endroits bien précis de la pelouse.

Le préfet avait vacillé sur ses jambes. Il s'était cogné la tempe contre le chambranle d'une porte. Puis il s'était évanoui, une balle de neuf millimètres logée dans le poumon droit. Il était resté cinq semaines dans un état inquiétant à l'hôpital San Martino e Frediano. Depuis, il souffrait de troubles de la mémoire immédiate et d'une gêne respiratoire, une sensation de laine dans la gorge, qui persistait.

Le 1<sup>er</sup> août, la police avait arrêté Marco Ipranossian, un Arménien, à la gare de Florence. Dans une petite pochette en similicuir glissée sous sa chemise, on avait

retrouvé une fausse carte grise et, écrite au dos d'un ticket de pressing, l'adresse d'une trattoria à Rio nell'Elba.

L'entrée des jurés avait modifié l'acoustique de la salle, la rendant soudain plus mate. Une femme brune, tailleur rose clair, chemisier pistache, coiffée d'un chignon, s'était installée au premier rang. Elle avait sorti de son sac en cuir beige un petit carnet et son crayon miniature. Derrière elle se tenait un homme d'une cinquantaine d'années. Très grand, les yeux cachés par des lunettes aux verres fumés qu'il retira plusieurs fois, pour essuyer de la pointe d'un mouchoir en tissu ses yeux rougis par une conjonctivite.

En début d'audience, le préfet revint sur ce qu'il avait dit la veille. Il dit que

l'homme qui avait tiré sur lui était plus trapu. Mais il n'en était pas très sûr. Lors du premier interrogatoire, il avait évoqué une silhouette vue à contre-jour, de corpulence moyenne. M<sup>e</sup> Onofrio, l'avocat de Marco Ipranossian, âgé d'à peine vingt-cinq ans, à qui l'aide juridictionnelle avait confié le dossier, avait parlé très vite, donnant parfois l'impression de ne pas respirer. Dès le premier jour d'audience, il avait sollicité la mise en liberté de son client pour absence d'indices. La requête lui avait été refusée. Le lendemain, lorsqu'il évoqua la vie de son client, la femme du premier rang avait levé la tête de son petit carnet et elle avait dévisagé Marco Ipranossian. Elle avait trouvé peu ressemblante la photographie qui avait paru dans *Il Tirreno* l'été de son arrestation. L'homme du deuxième rang, dont la conjonctivite s'accommodait mal de l'air froid propulsé par un système de climatisation déréglé, avait écouté l'audience les yeux clos, suivant intérieurement les images que chaque prise de parole formait dans son cerveau.

Quand midi sonna à l'église San Zeno, Marco Ipranossian se tenait voûté sur sa chaise. Il écoutait. Il rapprocha de son buste ses mains entravées, déplia et replia ses doigts engourdis pour en chasser les fourmis. Puis il observa le creux formé par les tendons qui relie le pouce au poignet, et dans lequel, enfant, il déposait du sable ou du sucre cristallisé.

Après les cinq heures trente qu'avait duré l'audience, Marian était assise à son bureau, les coudes posés sur un sous-main. Elle revoyait les visages, des détails figés : les tics nerveux du préfet, le calme de Marco Ipranossian, ses yeux verts, l'expression inquiète de M<sup>e</sup> Onofrio, son avocat, lorsqu'il avait cherché un soutien dans le regard de son client.

Elle sortit d'une grande enveloppe le procès-verbal. Elle en lut les premières lignes. L'espacement entre les mots était irrégulier. On remarquait des fautes de frappe, des passages à la ligne au milieu d'une phrase, et il manquait des majuscules.

Le greffier avait-il rencontré des difficultés en utilisant sa machine à écrire électronique? Avait-il été distrait? Marian pensa à Andrea, son mari, qui, pour les besoins de son métier, pouvait observer, en s'interrogeant pendant des heures, un défaut dans la trame d'un tissu, un nœud, une tache de cire, qu'il examinait à la loupe, voyant en eux des signes qu'il interprétait avec méthode.

Le soleil remplissait à présent le bureau. Marian ôta sa robe de juge. Elle fouilla de la main le bas du vêtement et glissa un cintre qu'elle fit voyager dans le noir de la doublure.

La fenêtre était ouverte. On entendait à intervalles irréguliers la note aiguë d'une scie circulaire et le cri des hirondelles. Il soufflait une légère brise. La robe suspendue à une patère oscillait doucement au bout d'un petit crochet doré. Marian regarda les toits de la ville, la tour penchée, le rectangle du Camposanto et les nuages qui arrivaient de la mer.

Elle se servit un verre d'eau gazeuse et reprit le cours de sa lecture.

★

Marco Ipranossian, dans la fourgonnette, regardait l'ombre sous le menton du carabinier qui était assis en face de lui, immobile et transpirant sous son gilet pare-balles. Le guichet qui reliait les passagers à la cabine du conducteur était protégé par un grillage à croisillons incrustés de poussières et de petites feuilles mortes, qui s'étaient engouffrées à l'ouverture de la porte arrière, au gré des courants d'air.